

Analyses d'ouvrages

GAUTIER Léon - *La médecine à Genève jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*. Réimpression de l'édition originale de 1906, augmentée d'un avant-propos de Jean Starobinski et d'une introduction de Micheline Louis-Courvoisier et Vincent Barras, 696 p. Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé. Georg éd. Genève 2001. 46, ch. de la Mousse, CH-1225 Genève et 1, rue du Dragon, F-75006 Paris, ISBN 2-8257-0731-7, ISSN 1424-5388. CHF 70.- 40,40 €. Diffusion en France par Vilo.

En automne 2001, la faculté de médecine de Genève a célébré son 125ème anniversaire. Bien que l'Académie fondée par Calvin existât depuis 1549, ce n'est en effet qu'au XIXème siècle, en 1876 - après de nombreuses tentatives avortées - qu'une faculté de médecine fut créée à Genève. Pour commémorer cet événement, il fut décidé de rééditer l'ouvrage fondamental du Dr Léon Gautier (1853-1916) - qui était depuis longtemps épuisé - où toute l'histoire de la médecine à Genève est relatée en neuf chapitres passionnants.

Le chapitre premier traite de "La médecine à Genève avant la Réformation". On ne possède pratiquement aucun document sur l'histoire de la médecine à Genève datant de l'époque romaine ou de celle du royaume de Bourgogne. Il faudra attendre le XIIIème siècle pour trouver cités les premiers noms de médecins ayant séjourné ou pratiqué dans la ville. Au XVème siècle, huit seulement sont connus. C'est peu, face aux nombreux apothicaires répertoriés, dont on nous relate que certains ont été impliqués dans un des plus anciens procès criminels conservés dans les Archives, relatif à une vente de thériaque dont la composition était contestée ! Au début du XVIème siècle, un illustre médecin fait une brève apparition : Henri-Cornelius Agrippa de Nettesheim qui, arrivé à Genève en 1521, y est reçu bourgeois en 1522 et quitte la ville quelques mois plus tard...

Le chapitre deuxième, intitulé "Au temps de Calvin" est riche en renseignements de première main relevés dans les Registres du Conseil. On y relate, notamment, que le Conseil "a consulté le Dr Philibert Sarasin, avec Mr Calvin et aultres gens d'esprit" (sic !) pour choisir le terrain le plus propre à l'édification du Collège de Genève, établissement qui fut fondé en 1549, en même temps que l'Académie de Calvin, de fameuse mémoire.

Le chapitre troisième est consacré à "La lèpre à Genève". Un immense problème de santé publique, avec la peste qui fait l'objet du chapitre suivant. On possède de très nombreux documents sur ces deux maladies. En revanche, curieusement, nos archives ne recèlent - pour la même époque d'avant la Réformation - aucun renseignement sur la syphilis. Omission qui surprend, car la Genève de l'époque, ville de passage et de commerce, a certainement dû payer son tribut à la grande épidémie du "mal français", qui coïncida avec les guerres d'Italie à la fin du XVème siècle et au commencement du XVIème siècle.

En ce qui concerne la peste en revanche - sujet du chapitre IV - les ordonnances de police, les règlements et les arrêtés du Conseil foisonnent. La peste - de 1479 à la fin du

XVIème siècle - n'a jamais laissé passer dix ans sans visiter Genève et il n'y a pas un seul Registre du Conseil où elle ne soit pas mentionnée : mesures prises envers les voyageurs ou les marchandises venant de régions contaminées, dispositions d'hygiène, innombrables règlements imposant des contraintes dans la vie quotidienne aux "infects de peste", négociations indispensables avec les puissances voisines sur la circulation des personnes et des denrées en cas d'épidémie, tous ces points reviennent sans cesse dans les textes officiels. Le signe probable de l'apparition de la maladie le plus souvent signalé était une éruption cutanée généralisée de taches hémorragiques ; pour certifier l'existence de la maladie, on se basait sur la présence des "glandes" - c'est à dire des bubons pesteux - et des "anthrax" ou charbon. L'épidémiologie est connue et analysée en détail : conditions d'apparition, extension et dissémination. De nombreuses mesures d'hygiène sont ordonnées pour empêcher la contagion de pénétrer dans la ville, car les conséquences, sociales et économiques, sont très lourdes pour la cité, totalement paralysée dans sa vie quotidienne. Une grande épreuve, aux conséquences multiples, va aussi bouleverser la population : le soupçon, confirmé à deux reprises, que des individus sans scrupules, motivés par le lucre, propagent la peste dans un but d'enrichissement. Le complot mis à jour, c'est le drame. Arrestations, tortures, aveux : autant de péripéties terribles qui vont entretenir pendant des décennies une ambiance délétère et tragique, où la répression fut à la hauteur de la gravité des faits.

Le chapitre V traite des "Ordonnances sur la médecine de 1569", ainsi que de la fin du XVIème siècle. On sait que Calvin avait institué une série de lois très strictes qui réglementaient de façon minutieuse les moindres aspects de la vie privée, religieuse, politique et professionnelle des habitants de Genève. La pratique de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie ne pouvait y échapper ! Après une première tentative de réglementation en 1560, les textes furent complétés et peaufinés, pour aboutir aux fameuses "Ordonnances sur la Médecine, la Pharmacie et la Chirurgie" qui vont codifier de façon magistrale et exhaustive l'art de guérir à Genève pour toute la fin du XVIème siècle, en dix articles qui sont autant de préceptes encore valables de nos jours !

Le XVIIème siècle occupe tout le sixième chapitre. Ce siècle voit se constituer véritablement la "Genève protestante". Les nombreux réfugiés huguenots amenés à Genève par les persécutions s'étaient vite intégrés à la population autochtone. La forte discipline instituée et imposée par Calvin et son successeur Théodore de Bèze avait ainsi cultivé une véritable "mentalité genevoise" spécifique, façonnée dans le moule du Collège et de l'Académie. Le XVIIème siècle devait en récolter les fruits. Cependant, c'est encore et toujours la théologie et le droit qui sont au premier plan à l'Académie. La médecine n'y sera pas enseignée avant le XIXème siècle, ce qui n'empêchera pas la cité de bénéficier de médecins de qualité parmi lesquels nous citerons Théophile Bonet - qui rédigea le premier ouvrage d'anatomie pathologique et fut en cela le précurseur du grand Morgagni - ou encore Daniel Le Clerc, auteur d'une célèbre "Histoire de la médecine" maintes fois rééditée.

Le chapitre VII traite de "L'exercice irrégulier et illégal de l'art de guérir à Genève jusqu'en 1798". L'exercice "irrégulier" devient "illégal" dès qu'il y a des lois promulguées codifiant cet exercice. Les cas ici décrits donnent lieu à nombre d'anecdotes savoureuses : du médecin diplômé refusant de se soumettre aux règles communes jusqu'au bourreau - considéré par le peuple comme détenteur de secrets thérapeutiques -

ayant occasionnellement donné son sentiment sur des urines et distribué des simples ! Enfin, aux derniers jours de la République, c'est l'émergence du magnétisme animal qui va tenir la vedette dans les affaires de pratique illégale. On sait les échos qu'eurent, dès 1783, les expériences de Messmer et de ses adeptes, et l'engouement que les séances autour du baquet magnétique développèrent dans toutes les classes de la société française. Et ce fut un pasteur, Charles Mouligné qui - après un séjour à Paris en 1784 - introduisit le magnétisme à Genève. Le Conseil, préoccupé, demanda l'avis de la Faculté et un mémoire - signé de Louis Odier - fut déposé.

Le chapitre VIII est consacré au XVIII^{ème} siècle, le siècle des Lumières, qui est aussi le dernier de l'Ancienne République de Genève avant la Révolution. Les institutions politiques de la ville avaient subi, au fil du temps, une dérive dans le sens du renforcement du pouvoir de l'aristocratie, et la magistrature était maintenant devenue l'apanage héréditaire d'une oligarchie. Parallèlement, l'autorité de la Vénérable Compagnie des Pasteurs, autrefois indiscutée, s'effrite progressivement. Genève entre maintenant dans une période troublée où surviennent quelques secousses politiques qui vont fortement impliquer le corps médical. Un grand projet - conduit par Louis Odier - est envisagé : celui de la révision générale des Ordonnances sur la Médecine qui, malgré un certain nombre d'amendements, ne donnaient plus véritablement satisfaction. Le 30 juin 1797, Odier en propose le principe. Ce travail, à peine mis en chantier, est interrompu par l'émergence des troubles révolutionnaires et la chute de la République.

Léon Gautier donne, dans ce chapitre, une grande place à l'évocation des biographies et des destinées de nombreux médecins, chirurgiens et pharmaciens dont certains furent illustres. Citons ici, parmi les plus connus, Théodore Tronchin, Daniel Le Clerc, Jean-Robert et Jean-Antoine Butini, Abraham Joly (un précurseur de Pinel !) et Gaspard Vieusseux parmi les médecins. Et, chez les pharmaciens, ceux d'Henri-Albert Gosse, Le Royer et des frères Louis et Jaques Colladon.

Le dernier chapitre est consacré à la variole et à son traitement, de l'inoculation à l'introduction de la vaccine. L'observation, faite par Jenner, que l'inoculation de la variole de la vache, la "variola vaccina" protégeait de la variole humaine fut vite diffusée. Cette méthode de protection - pour laquelle le médecin genevois Louis Odier, déjà cité, crée la néologisme de "vaccin" (d'où dérive le mot de vaccination) - eut un succès considérable.

Que dire encore, avant de conclure ? Dans son ouvrage, Léon Gautier n'évoque pas seulement les faits historiques. Les personnes elles aussi retiennent son attention et font l'objet de biographies minutieuses. Par ailleurs, son récit est toujours situé dans le contexte économique et social général. A travers les trois siècles qu'il évoque, c'est - en filigrane - toute l'histoire de Genève qui défile sous nos yeux. L'utilisation de documents de première main, recueillis aux meilleures sources des Archives d'État, lui permet de brosser un tableau précis et passionnant ! Bien construit, riche en documents, d'une érudition sans faille, le "Gautier" bénéficie encore d'un atout essentiel : il est le seul ouvrage d'ensemble couvrant l'histoire de la médecine à Genève du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle.

Le livre est enrichi de nombreuses annexes : liste du corps médical, bibliographie de chaque médecin et, sous le titre de "pièces justificatives", reproduction de 17 documents de base. Et il est, bien entendu, complété par un index des matières et des noms

cités. Ce précieux volume de près de 700 pages est une véritable “bible” de l’histoire de la médecine à Genève. Cette réédition comble une lacune en mettant à disposition de tous un instrument de travail irremplaçable, qui ne devrait manquer dans aucune bibliothèque.

Roger Mayer, Genève

FLAHAUT Jean - *Charles-Louis Cadet de Gassicourt (1769-1820), bâtard royal, pharmacien de l’Empereur*. Editions Historiques Teissèdre, Paris, 2001, 490 pages, 8 figures en couleur.

Tout intrigue dans ce personnage aux multiples facettes, au demeurant généreux et sympathique, mais parfois déroutant...

Son origine de bâtard royal, résultat d’une passade de Louis XV pour la belle Marie-Thérèse alors maîtresse de Louis-Claude Cadet de Gassicourt, apothicaire titré et chimiste renommé. Celui-ci, contraint au mariage par la volonté du Roi, devient “père improvisé”, mais ne pardonne pas la trahison de celle qu’il aimait ; s’il l’héberge sous son toit, il conserve de cette situation une rancœur tenace malgré nombre d’honneurs qui viennent récompenser ses travaux et ses mérites.

Sa jeunesse - nous parlons de Charles-Louis - qui se déroule entre une mère affectueuse, mais frivole et un savant père philanthrope, mais un peu distant.

Sa formation d’avocat qui permettra à l’adulte devenu prudent, de sortir vivant d’une Révolution dans laquelle il s’implique par idéologie avant de se trouver condamné à mort, heureusement par contumace.

Sa vie sentimentale plutôt dissolue en raison des nombreuses aventures amoureuses, avec un mariage raté et un divorce rendu possible par les lois récentes.

Son talent de prolifique homme de lettres : poète à la rime aisée, auteur de comédies appréciées, chansonnier spirituel, critique ou pamphlétaire suivant les événements avec des prises de position courageuses. De larges et nombreux extraits, insérés dans le texte, attestent de ses activités constantes d’écrivain.

Son tempérament épicurien, enjoué et communicatif, soucieux d’aider autrui, qui l’incite, en citoyen responsable, à œuvrer en salubrité publique, à lutter contre les charlatans, à défendre des causes difficiles ; il entretient avec la Franc-Maçonnerie des relations complexes avant de finir par lui appartenir.

Sa vocation un peu plus tardive de pharmacien et chimiste, grâce aux notions enseignées par son père qui lui valent des fonctions prestigieuses et enviées.

Ses sentiments antimonarchiques qui contrastent avec ses élans vers l’Empereur : devenu son Pharmacien Ordinaire, il l’accompagne dans certaines campagnes. Peut-être même exerce-t-il une influence bénéfique sur Napoléon ? Après la chute de l’Empire, il se trouve bien entendu exposé à toutes sortes d’attaques : mais sa pharmacie d’officine et ses travaux scientifiques reconnus lui offrent des compensations.

L’auteur de l’ouvrage, ancien Doyen de la Faculté de Pharmacie de Paris, ancien Président de la Société d’Histoire de la Pharmacie, actuel Président de l’Académie nationale de Pharmacie, fait revivre une époque troublée ou beaucoup d’habileté additionnée d’une dose de chance s’avèrent indispensables pour échapper à la guillotine.

Ce livre inédit se lit facilement, presque comme un roman ; mais aucun doute, il s'agit bien d'un ouvrage historique, constamment émaillé de faits précis, avérés et datés, de nombreux renvois en bas de pages pour préciser des références et d'encadrés qui éclairent le contexte de l'époque.

En amont du récit, se trouve la biographie de Louis-Claude, le père officiel ; en aval, la descendance des deux fils de Charles-Louis, suivie pendant 144 ans. S'y ajoutent une liste des publications de Charles-Louis de Gassicourt, une cinquantaine de biographies de personnes en rapport avec lui, un aperçu chronologique de la période concernée, ainsi que références, sources consultées et bibliographie générale.

Un remarquable travail destiné à toutes les bibliothèques d'historiens, de membres des professions médicales ou de simples amateurs d'Histoire de France.

Professeur G. Pallardy

BOUSSOU Roger-Pierre - *Miscellanées*. Editions des Ecrivains, 147-149 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, 2001, 220 pages, 18,14€.

Notre éminent ami le Médecin Général Bouissou, dont la production littéraire est toujours variée et pleine de talent, vient de publier aux Editions des Ecrivains un charmant recueil de pièces diverses qu'il a intitulées, par une allusion qui pourrait paraître botanique si elle n'appartenait pas à une ancienne philologie critique : "Miscellanées", que nous nous devons de présenter à nos lecteurs. C'est bien un mélange de poésie et de prose, de contes et de souvenirs, depuis l'histoire de ce petit garçon d'Antioche qui disait, lorsqu'on lui demandait ce qu'il voudrait faire plus tard, "je veux aimer la France !" - jusqu'à un récit de l'accueil mémorable du Pape PIE XII recevant l'équipage du croiseur "Jeanne d'Arc" en 1950. Au hasard des pages, on retrouve le petit Jean d'Antioche devant le peloton d'exécution, pris lors du passage par l'Espagne et fusillé par les Allemands en 1944, puis une réflexion érudite sur les dernières paroles du roi Boabdil chassé par les Maures en 1492, la relation homérique d'une chevauchée sur un cheval de mine nommé "Vaillant", enfin des dizaines et des dizaines d'autres pages sur des enfants ou des parachutistes, des médecins ou des généraux, tous héros plus ou moins familiers d'aventures cocasses ou tragiques émaillant la vie ou les souvenirs du médecin de la marine qui n'oublie pas ses amis.

Parfois il les met en vers, bien classiquement, comme ce pauvre clochard sans-logis réchauffé par Jésus devant la crèche...

Parfois il nous raconte des conversations d'hommes appartenant à l'Histoire, comme celle où le général de Gaulle et Emmanuel d'Astier échangent leurs idées sur le bonheur... Souvent il prend la défense de la langue française, avec même un optimisme réconfortant lorsqu'il cite une jeune femme, professeur russe dans une lointaine république, ou un chef d'Etat africain, disant l'un et l'autre : "Le français, c'est notre vie..." Il sait aussi nous faire rire, comme lorsqu'il nous fait entendre la réplique cinglante de l'abbé Bergey à l'un de ses contradicteurs, ce que je laisse le soin au lecteur de découvrir, car c'est un plaisir agréable de lire ce livre, dont nous félicitons avec respect et affection l'auteur.

Docteur Michel Valentin

